



PRIX JEAN-MARIE OUDOT 2026

POUR L'INNOVATION ET L'INGENIERIE SOCIALE

APPEL À PROJETS INTERNE



CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL À PROJETS

Le prix Jean-Marie Oudot pour l'innovation et l'ingénierie sociale encourage et récompense des initiatives des professionnels de Coallia visant à améliorer la qualité de prise en charge des personnes en insertion, en difficultés sociales ou en perte d'autonomie accueillies au sein de nos structures.

Ce prix permet ainsi de promouvoir la capacité des équipes à inventer, innover et à mettre en œuvre des projets ou des dispositifs d'ingénierie sociale variés au service des personnes que nous accompagnons au quotidien.

Cet appel à projets est également l'occasion pour Coallia de rendre hommage à Jean-Marie Oudot, ancien Directeur général qui attachait une importance toute particulière aux actions et à la dynamique de terrain et croyait sans réserve en la capacité des professionnels à apporter, par la voie de l'ingénierie sociale, des solutions intelligentes, innovantes et respectueuses des besoins des publics accueillis.

CANDIDATS ET PROJETS ELIGIBLES

Le prix Jean-Marie Oudot est ouvert à tous les salariés de Coallia quel que soit leur métier.

Les candidats constitués en équipes devront présenter un projet original dans le domaine social ou médico-social permettant l'amélioration des conditions de vie ou d'accompagnement des personnes que nous accueillons. Les projets récompensés devront ainsi porter sur la mise en place d'actions concrètes dans les domaines : éducatifs, linguistiques, relationnels, de l'insertion, du soin, de l'hébergement, de la culture, de l'expression de la citoyenneté, de l'apprentissage, de l'animation ou même proposer des outils originaux et démontrer leur caractère innovant.

PRIX DÉCERNÉS

Le prix récompense les projets existants, en cours de réalisation ou en gestation au sein des établissements Coallia. La dotation se décompose comme suit :

- 1er prix : 10 000€
- 2e prix : 5 000 €
- 3e prix : 2 000 €.

Ces financements ne peuvent être considérés comme stables et ont pour objectif de servir concrètement la mise en œuvre et la réalisation du / des projets lauréats.

CRITÈRES D'APPRÉCIATION DES PROJETS

Les projets sont examinés et sélectionnés par un jury composé de professionnels et d'administrateurs de Coallia.

Les projets présentés devront répondre aux critères suivants :

- Caractère original et innovant du projet
- Utilité sociale du projet / impact sur les parties prenantes
- Réplicabilité du projet
- Viabilité économique
- Faisabilité technique
- Pérennité du projet
- Adéquation avec les valeurs de Coallia

CALENDRIER DE L'APPEL À CANDIDATURES

- Date limite de réponse : 30 novembre 2026
- Sélection des projets par un jury interne : janvier 2027

CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont à télécharger en suivant ce lien : <https://coallia.org/prix-jean-marie-oudot-pour-linnovation-et-lingenierie-sociales/>

Pour candidater, adressez-nous les dossiers complétés et accompagnés des pièces demandées au plus tard le 5 décembre 2025 **en un fichier unique** au format PDF. L'envoi se fait par courrier électronique portant en objet la mention « AAC2026 –JMO» à: mecenat@coallia.org

Pour toute information complémentaire, contactez directement le service mécénat

Lucy Oliveira Gomes:

Lucy.oliveiragomes@coallia.org

Fatimata Sall :

fatimata.sall@coallia.org

01 53 46 39 41